



Objet : Information et requête.

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions ainsi que M. Lacôme pour la mise à disposition de la Salle des Charruads.

Le perchiste de FR3 a décompté 120 participants et nous tenons également à remercier la mairie pour la mise à disposition de l'écran 4x3.

Nous allons commencer à structurer les premiers quartiers et mettre en place les premiers référents.

M. Arcaraz, lors de sa prise de parole, a indiqué que Libourne n'était pas concerné par la Z.S.P. et que cette appellation concernerait seulement l'axe Sainte Foy, Castillon, Peyronneau, Peyregourde et Libourne sud.

Il a effectivement soulevé une lacune dans nos informations et nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir nous communiquer les documents administratifs<sup>1</sup> établis dans le cadre de la ZSP, à savoir :

La définition de la ZSP et ses limites géographiques, son organisation et l'organisation de sa gestion, les moyens qui ont été dévolus ainsi que les comptes rendus des réunions de sécurité qui ont été établis depuis, que ce soit au titre de la ZSP ou au titre des résultats opérationnels de l'exploitation des caméras.

Lors de notre première réunion, vous nous avez dit que vous étiez d'accord avec notre association et que vous étiez prêt à nous aider financièrement en proposant la pose de Panneau de Voisins Vigilants et de définir quelques quartiers tests.

---

<sup>1</sup> Selon la CADA, ces documents peuvent nous être adressé par voie électronique à [contact@voisisecur.fr](mailto:contact@voisisecur.fr)

Nous souhaiterions donc :

- Qu'un membre de l'association puissent participer à la prochaine réunion sur la sécurité.
  
- Que deux panneaux de Voisins Vigilants soient installés sur le Quartier du Verdet, a l'entrée chemin de Toussaint et celle de l'Avenue de l'Épinette.
  
- Que cinq Panneaux de Voisins Vigilants soient ensuite installés sur le Quartier de Condat, et nous souhaiterions étudier avec vos services le positionnement le plus pertinent.

Nous rappelons que le but de l'association est d'augmenter la sécurité et la protection des citoyens Libournais et que la signalétique est un des éléments importants en terme de dissuasion, ce que les statistiques confirment<sup>2</sup>.

Concernant la pose de caméras sur les axes principaux de Libourne dont je vous avais parlé avant la création de notre association, alors que vous aviez publiquement dit que mon idée était excellente et était mise à l'étude, nous aimerions savoir où en sont les réflexions et l'avancée de cette "étude".

A cet effet nous souhaiterions également disposer d'une copie des documents administratifs relatifs à l'installation et au fonctionnement des caméras de vidéo surveillance, du schéma et du plan de l'installation des caméras de vidéo surveillance actuellement opérationnelles sur Libourne.

Nous vous remercions par avance de l'aide que vous pourrez nous apporter.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Vice-Président

Gilbert Verney

---

<sup>2</sup> Selon les récents retours sur expérience, un quartier passé en voisin vigilant avec une signalisation adaptée a vu les cambriolages diminuer de 30 % la première année et de 70 % la seconde.